

Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

Budget 2023

Préavis N°06/2022

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de Direction vous présente le budget 2023 en répartissant les charges entre les degrés primaires et secondaires.

Comme par le passé, le budget a été construit sur la base des élèves selon l'enclassement annoncé par l'école au 1^{er} septembre 2022 et la population au 31 décembre 2021.

Pour 2023, vous trouverez, annexée au présent préavis, la liste des effectifs scolaires et de la population, indiquant également le pourcentage pour la répartition entre le primaire et le secondaire.

Nous relevons ainsi un total de charges budgétées pour un montant de **CHF 6'740'462**, soit, sous déductions des divers revenus (CHF 1'050'253), **mouvements de réserves inclus**, une charge nette pour les Communes de **CHF 5'690'209** alors que celle prévue dans le budget 2022 s'élevait à CHF 5'510'587.

Le budget 2023 de notre association se base sur les nouveaux statuts validés en 2021. Les principales modifications des postes au budget sont dues à :

- Diminution du Traitement du Comité de Direction de CHF 20'000 ;
- Augmentation des frais d'électricité dans les différents locaux loués ou propriété de l'AISE de CHF 5'500 (hors modulaires de Duillier) ;
- Diminution des frais d'entretien dans les différents locaux loués ou propriété de l'AISE de CHF 12'000 (hors modulaires de Duillier) ;
- Site scolaire de Duillier, nouveaux locaux provisoires loués par l'AISE selon préavis N°04/2022 de CHF 146'616 ;
- Augmentation du salaire horaire de CHF 3.00 pour tout le personnel de CHF 81'582 ;
- Augmentation des frais de transport de CHF 70'000 ;
- Augmentation de l'achat mobilier-matériel primaire de CHF 25'000 ;
- Diminution de l'achat mobilier-matériel secondaire de CHF 30'000 ;
- Diminution des loyers primaires de CHF 130'458 ;
- Augmentation du personnel à l'espace pique-nique secondaire de CHF 10'000 ;
- Augmentation du nombre d'élèves en classe de raccordement (RACC) de CHF 10'000 ;
- Travailleur Social de Proximité, nouveau poste de CHF 93'000 ;

Ce budget relève les points suivants :

ADMINISTRATION GENERALE

ADMINISTRATION

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
100.3001.00	Traitement Comité de Direction	80'000	100'000
	Suite aux nouveaux statuts, 8 membres sont présents au CoDir au lieu de 10 auparavant		

DOMAINES ET BATIMENTS

BATIMENTS

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
350.3140.01	E'Ole modulaire - SI	7'000	5'000
	Hausse du prix de l'électricité annoncée		
351.3140.01	Vich modulaire - SI	2'500	1'500
	Hausse du prix de l'électricité annoncée		
352.3140.01	Begnins- SI	7'000	4'500
	Hausse du prix de l'électricité annoncée		
353 et suivants	Duillier modulaire	146'816	00
	Location et entretien de 3 classes provisoires, selon préavis 04/2022		

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
500.3011.00	Salaires personnel restaurant scolaire	511'111	460'000
	Augmentation de CHF 3.00/heure pour tout le personnel. Personnel engagé selon les inscriptions au 1 ^{er} septembre 2022 dans les différents restaurants scolaires en lien avec les comptes 500.3131.00 et 500.4339.00		
500.3011.02	Surveillance diverse (arrêt de bus)	66'666	58'275
	Augmentation de CHF 3.00 /heure pour tout le personnel		
500.3012.00	Salaires cours facultatifs	50'000	45'390
	Augmentation du nombre de cours facultatifs		

ADMINISTRATION DES ÉCOLES (SUITE)

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
500.3188.00	Frais de transports Augmentation du nombre de véhicules nécessaires selon l'organisation des transports 2022-2023 et impact du prix de l'essence	1'050'000	980'000
500.3522.00	Finances d'écolage dues Elèves en dérogation sur d'autres périmètres scolaires, selon inscriptions (14) au 22 août 2022 (CHF 1'400/élève)	19'600	15'400
500.4339.00	Participation restaurant scolaire Basée sur les inscriptions au 1 ^{er} septembre 2022 dans les différents restaurants scolaires. En lien avec les comptes 500. 3011.00 et 500.3131.00	840'918	789'000
500.4522.00	Finance d'écolage reçues Elèves en dérogation sur le périmètre scolaire de l'AISE, selon inscriptions (10) au 22 août 2022 (CHF 1'400/élève)	14'000	7'000

PART ENVELOPPE FONCTIONNEMENT GENERAL - ESPLANADE

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
501 et suivants	Charges de fonctionnement de l'école Varie selon le nombre d'élèves scolarisés ; tous les camps sont prévus ainsi que des activités externes d'une journée	386'788	398'502

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
510.3011.00	Salaires devoirs surveillés Augmentation de CHF 3.00/heure pour tout le personnel	8'100	7'290
510.3112.00	Achat mobilier/matériel CHF 15'000 pour le courant et 25'000 pour l'amélioration du Wifi dans les différents sites scolaires, montant prélevé sur le fond de réserve mobilier-matériel 510.4809.00. Ce compte regroupe le 510.3112.00 et le 510.3116.00 par rapport au budget 2022.	40'000	15'000
510.3161.00	Loyers Ecole de Vich entièrement amortie et suppression de 3 classes vétustes pour l'école de Duillier	1'796'618	1'927'076

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
520.3011.00	Salaires devoirs surveillés	9'990	3'330
	Augmentation de CHF 3.00/heure pour tout le personnel. Toutes les plages horaires sont ouvertes (lundi-mardi-jeudi) à raison de 3 périodes par jour		
520.3011.01	Surveillances diverses	20'000	10'000
	Augmentation de CHF 3.00/heure pour tout le personnel. Suite à trop d'incivilités, deux personnes sont à présent engagées à l'espace pique-nique et dans les abords du collège de l'Esplanade durant la pause de midi		
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'014'875	1'019'525
	Calcul des loyers selon le nouveau règlement des loyers et les statuts en vigueur		
520.3188.00	Frais classe de raccordement	60'000	50'000
	Elèves inscrits en classes RACC au tarif fixé par le Canton (CHF 4'000.00) + divers frais (transports et indemnités repas). Basé sur la situation de fin août 2022 (14 élèves)		

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Compte	Libellé	B 2023	B 2022
530.3522.01	Participation PPLS	5'335	67'897*
	Ce compte ne concerne dorénavant que le PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire). Le service psychopédagogique est budgété sur un nouveau compte 530.3522.04 à partir de 2023		
530.3522.03	Travailleur Social de Proximité	93'000	00
	Nouveau poste au budget. Mandat avec Espace Prévention la Côte, pour la mise à disposition d'un TSP (travailleur social de proximité) sur les Communes membres de l'AISE, afin de collaborer et entretenir des bonnes relations avec les adolescents scolarisés dans notre périmètre et éviter les incivilités sur nos Communes		
530.3522.04	Service psychopédagogique	61'998	00*
	Voir commentaires du compte 530.3522.01		

EN CONCLUSION

Ainsi délibéré par le Comité de Direction, dans sa séance du 9 septembre 2022, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal :

- *vu le préavis N°06/2022,*
- *ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,*
- *considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.*

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2023 tel que présenté.

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Duiller, le 13 octobre 2022